



## **PLAN STRATEGIQUE DE L'OCAPH 2015-2021**



**SITWAYEN AP FE VOI LI KONTE LE LI FOUYE GADE KI ACTION POUVWA PIBLIK AP  
POSE**

**REGARD CITOYEN SUR LES ACTIONS DES POUVOIRS PUBLICS-  
*UNE RESPONSABILITE A PARTAGER***

## Table des matières

Avant-Propos .....	4
1. Genèse de l'OCPAH.....	5
Vision.....	6
Mission .....	6
Valeurs .....	7
2. Objectif 1: Eduquer à la citoyenneté.....	7
Activité 1.1 : .....	8
Activité 1.2 : .....	8
Activité 1.3 : .....	8
3. Objectif 2 : Réaliser un plaidoyer pour le suivi de la performance des pouvoirs publics .....	8
Activité 2.1 : .....	8
Activité 2.2 : .....	8
Activité 2.3 : .....	8
Activité 2.4 : .....	8
4. Objectif 3 : Renforcer les capacités des organisations de la société civile .....	9
Activité 3.1 : .....	9
Activité 3.2 : .....	9
Activité 3.3 : .....	9
Activité 3.4: .....	9

5. Mise en œuvre du plan stratégique .....	9
6. Mobilisation des ressources .....	10
7. Suivi du plan stratégique 2015-2019.....	10
8. Budget du Plan stratégique 2016-2021.....	10
9. Plan de suivi et évaluation du plan stratégique .....	11

## Avant-Propos

L'Observatoire citoyen de l'action des pouvoirs publics en Haiti (OCAPH) a une vision qui consiste à construire une société civile active et responsable en Haiti. C'est un défi qui tient compte d'un ensemble de contraintes tant au niveau national et qu'international. Le rôle de l'OCAPH est d'autant plus important que des gouvernements successifs et des organisations internationales de plus en plus dérobent à leur responsabilité et ne répondent que partiellement aux grands enjeux inhérents à leur mission.

La société civile haïtienne doit s'organiser, se renforcer et surtout elle doit être en contact régulier avec les citoyens. Une société civile active et responsable est une société civile dans la vision de l'OCAPH qui à travers plusieurs initiatives encourage les citoyens à être vigilants et à rendre les autorités des trois pouvoirs responsables de leur action et certaines fois de leur inaction.

Malgré la situation difficile où se trouve le pays aujourd'hui, il y a de l'espoir. Le système démocratique commence à être la norme. La jeunesse veut s'impliquer dans la chose publique, la liberté d'expression est acquise et la technologie aujourd'hui permet aux haïtiens de communiquer rapidement. La lutte pour améliorer les conditions de vie passe par la capacité des citoyens à revendiquer leurs droits fondamentaux.

Pour créer une volonté politique de changement, l'OCAPH propose que le citoyen prenne en main ses responsabilités et fasse le suivi de l'action des pouvoirs publics. La culture de reddition de compte doit être introduite et restaurer en Haiti par la société civile qui doit exprimer un intérêt croissant pour tout ce qui touche à la gestion de la chose publique.

Le but précis de ce plan d'action est de mobiliser les citoyens et organisations de la société civile pour réduire la corruption, promouvoir le dialogue entre les gouvernants et les gouvernés, taire le mutisme et faire un plaidoyer pour que la population puisse obtenir des prestations des services publics.

Pour atteindre ces objectifs plusieurs initiatives vont être lancées afin de mobiliser et d'assurer la participation des citoyens et garantir que leur voix va être écoutée toutes les fois que cela sera nécessaire. Le citoyen a besoin d'être écouté et veut jouer un rôle dans le développement du pays. L'OCAPH à travers ce plan d'action va permettre une forte participation des citoyens dans les affaires publiques.

## I. Genèse de l'OCAPH

Historiquement c'est dans les années 80 que la société civile haïtienne a commencé à s'affirmer lors de mouvements citoyens contre le régime de l'époque. Dans les années 90, elle émerge durablement dans la sphère publique grâce surtout aux appuis extérieurs. Les pouvoirs publics en Haïti n'ont toutefois pas encore développé une culture de collaboration avec la société civile. Bien que le débat contradictoire soit accepté en Haïti, cette pratique n'est pas pour autant favorablement accueillie par les autorités tant du secteur privé que du secteur public.

En 2009, l'OCAPH a organisé plusieurs débats communautaires entre les membres du gouvernement et les organisations de la société civile. Ces débats ont porté fruit. Toutefois l'initiative s'est arrêtée en raison d'une discontinuité dans les financements nécessaires à sa réalisation. Le séisme de 2010 a mobilisé des ONGs étrangères qui ont bénéficié de l'afflux de fonds internationaux afin d'aider à la reconstruction du pays.

L'OCAPH en 2010 a pu donc plaider pour une aide internationale transparente et efficace. L'observatoire a proposé que le gouvernement haïtien fasse un suivi de l'assistance internationale à Haïti.

En 2012, l'OCAPH a élaboré le guide pratique du citoyen sur l'élaboration du budget. Cette activité, en 2012, a permis à l'observatoire de faire un plaidoyer auprès de l'Exécutif et du Parlement pour assurer une participation plus inclusive de la société civile dans ce processus.

De 2013 à 2014, l'organisation s'est renforcée en faisant de la formation et en réalisant des alliances stratégiques avec plusieurs types d'organisations à travers le pays.

En Janvier 2015 dans le cadre de la commémoration des cinq ans du tremblement de terre, l'observatoire a organisé une conférence sur le bilan du processus de reconstruction du pays. Cette même année l'OCAPH, dans le cadre de son programme de mobilisation citoyenne pour les élections, a réalisé un sondage et l'observation des élections avec des citoyens uniquement munis de leur téléphone cellulaire.

Les activités de l'OCAPH tendent à faciliter le dialogue entre la société civile et l'Etat pour réduire cette méfiance de l'Etat vis-à-vis des organisations de la société civile (OSC). Promouvoir la gouvernance, c'est promouvoir la participation, la responsabilité et l'efficacité de la gestion publique. Le plan stratégique de l'OCAPH prend donc en compte le contexte politique, les expériences passées et le futur prévisible.

Les indicateurs montrent que le pays souffre de l'absence d'une gouvernance éclairée<sup>1</sup>. L'OCAPH à travers son plan d'action compte apporter un nouveau souffle à la société civile haïtienne en se focalisant sur l'éducation civique. Ceci pour promouvoir un regard citoyen, exiger la reddition des comptes aux trois pouvoirs de l'Etat et renforcer la capacité des partenaires techniques et financiers d'Haiti à atteindre leurs objectifs.

### Vision

Une société civile organisée, responsable, crédible, forte et professionnelle visant à favoriser l'éradication de la pauvreté, la protection sociale, la croissance économique et un développement durable.

### Mission

Promouvoir un pôle d'excellence en matière de renforcement des capacités, de mobilisation des ressources et de plaidoyer, alliant le professionnalisme et la bonne gouvernance au leadership, en vue de renforcer ses membres, l'action citoyenne et la société civile.

La mission de l'OCAPH repose donc sur les trois objectifs suivants :

**L'information :** Une mission d'informer, d'éduquer le citoyen sur les défis du développement, les politiques publiques, les orientations stratégiques nationales afin que le citoyen soit avisé, imbu des enjeux et capable de lancer un regard critique sur l'action et la performance des trois pouvoirs.

**La concertation :** En raison de la polarisation de la société haïtienne, l'OCAPH se donne la mission de concerter avec tous les tendances politiques et organisations de la société civile qui veulent promouvoir une gouvernance participative et transparente.

**Le plaidoyer :** Dans le but d'influencer les politiques publiques et de promouvoir la participation citoyenne et une gouvernance transparente et efficace des trois pouvoirs, l'OCAPH lance des campagnes de plaidoyer tant au niveau régional que national.

---

<sup>1</sup> Banque mondiale: (<http://databank.worldbank.org/data//reports.aspx?source=2&country=HTI&series=&period>).

## Valeurs

Afin de réaliser sa vision et d'atteindre ses objectifs avec ses partenaires de la société civile dans son ensemble et l'Etat, l'OCAPH repose sur les valeurs suivantes:

### **La diversité**

La force de l'OCAPH prend sa source dans la diversité de ses membres et des thématiques prises en charge.

### **Le dialogue**

L'une des raisons d'être de l'OCAPH est le dialogue par la concertation et les échanges. Pour l'OCAPH nous devons construire « avec » les autres et non pas « pour » les autres.

### **L'innovation**

Les initiatives de l'OCAPH sont innovantes. Elles introduisent de nouvelles approches, de nouvelles idées qui font appel à la responsabilité et l'implication citoyenne.

Sans vouloir remplacer l'Etat, la société civile haïtienne aujourd'hui doit assumer le fait que c'est elle qui fournit à l'Etat sa légitimité. Pour supporter la société civile dans l'accomplissement de cette lourde tâche, l'OCAPH se dote d'un plan stratégique comportant trois objectifs pour la période 2016-2021. Ils s'articulent autour de l'éducation à la citoyenneté (Objectif 1), le plaidoyer pour un suivi de la performance des trois branches ou pouvoirs de l'Etat (Objectif 2) et le renforcement des capacités de la société civile haïtienne (Objectif 3).

## II. Objectif 1: Eduquer à la citoyenneté

Le citoyen haïtien a besoin d'être construit et depuis plus d'une décennie il n'a pas reçu de véritable formation civique. Le nombre d'organisations civiques et de programme d'éducation civique est certes impressionnant mais dans la réalité les résultats sont peu probants. L'OCAPH à travers cet objectif compte lancer un programme d'éducation civique à plusieurs niveaux qui permettra de mobiliser nos sympathisants et de former les citoyens à mieux comprendre le bien-fondé de nos activités. Cette initiative tiendra compte des efforts en cours et cherchera à travailler en synergie avec d'autres initiatives à travers le pays.

En 2015, Haiti a besoin d'un citoyen moderne, engagée qui croit en la renaissance du pays en partageant les responsabilités inhérentes à la reconstruction du pays.

Les activités prévues sous cet objectif feront la promotion de l'éducation à la citoyenneté, des normes et valeurs démocratiques, de l'implication et de la responsabilité citoyenne pour assurer la participation citoyenne dans la gestion de la chose publique.

Activité 1.1 :

Formation des citoyens à travers un programme radiodiffusé d'éducation civique.

Activité 1.2 :

Organisation des forums communautaires pour assurer l'interaction entre les autorités locales et les citoyens et faire la promotion de la notion de citoyenneté responsable.

Activité 1.3 :

Etablissement d'un partenariat avec des centres de formation axé sur le civisme pour former les jeunes

### III. Objectif 2 : Réaliser un plaidoyer pour le suivi de la performance des pouvoirs publics

Activité 2.1 :

Identification et promotion des préoccupations des citoyens pour positivement influencer l'élaboration et l'exécution des politiques publiques.

Activité 2.2 :

Débats autour de la participation citoyenne dans l'exécution et le suivi des politiques publiques et de l'action gouvernementale.

Activité 2.3 :

Suivi du fonctionnement et de la performance des pouvoirs législatif et judiciaire. Ceci pour introduire une culture de dialogue et de redevabilité envers les citoyens.

Activité 2.4 :

Sondage citoyen sur la performance de l'action gouvernementale pour élaborer le premier *Citizen Report Card* en faisant régulièrement des sondages citoyens sur des thématiques comme l'amélioration de l'accès à la justice et la promotion des droits humains, la protection des femmes



et des enfants contre la violence et des sujet connexes comme les droits des femmes, l'amélioration des services sociaux (santé, éducation, environnement, etc.) et du climat des affaires.

#### IV. Objectif 3 : Renforcer les capacités des organisations de la société civile

##### Activité 3.1 :

Organisation de formations pour les organisations de la société civile tant au niveau national, régional et communautaire pour créer une synergie et un réseau actif et efficace de citoyen engagés.

##### Activité 3.2 :

Renforcement de l'organisation et la structure interne de l'OCAPH pour répondre aux exigences de l'heure tant au niveau programmatique que financier.

##### Activité 3.3 :

Organisation de sessions de formation pour les organisations partenaires de la société civile pour qu'elles soient plus efficaces tant au niveau de la programmation que de la mise en œuvres d'activités.

##### Activité 3.4:

Réalisation de sessions de coordination, dialogue et formation dans les départements afin de renforcer la capacité des organisations de la société civile à être plus active et plus efficace.

#### V. Mise en œuvre du plan stratégique

La coordination de la mise en œuvre du plan stratégique 2016-2021 sera assurée par la direction exécutive de l'OCAPH sous la supervision du conseil d'administration, avec une forte implication des membres et le réseau des partenaires stratégiques. Le plan stratégique 2016-2021 sera traduit en des plans de travail annuels successifs. Sur la base des axes stratégiques, des programmes d'action et des interventions prioritaires, il s'agira d'identifier et de programmer les interventions retenues pour l'année considérée.

## VI. Mobilisation des ressources

Une stratégie efficace de mobilisation des ressources est mise en place en vue de garantir la réalisation du plan stratégique. Cette stratégie permettra à l'OCAPH d'optimiser la mobilisation des ressources internes et de renforcer sa capacité de mobilisation des ressources externes tant au plan national qu'international. Périodiquement l'organisation répondra aux appels d'offre nationaux et internationaux et organisera des activités de levée de fonds pour assurer l'autonomie financière de l'organisation.

## VII. Suivi du plan stratégique 2015-2019

Le plan stratégique fera l'objet d'un suivi régulier et systématique. Dans ce cadre, des fiches techniques de suivi seront élaborées en fonction des besoins de la collecte des données. Des réunions régulières de suivi seront organisées avec les acteurs impliqués dans la mise en œuvre dudit plan et des rapports de progrès seront élaborés chaque semestre.

## VIII. Budget du Plan stratégique 2016-2021

Le budget estimé s'élève à près d'un million et demi (USD 1.500,000) de dollars américains sur cinq ans soit trois cent mille (USD 300,000) par année.

## IX. Plan de suivi et évaluation du plan stratégique

<b>Objectif 1: Eduquer à la citoyenneté</b>	
<b>Résultat 1 : Les citoyens sont mieux informés de leurs droits et responsabilités</b>	
<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Cible</b>
<i>Pourcentage d'intervenants lors des émissions radiophoniques d'éducation civique sont des femmes, des jeunes et des handicapés.</i>	30 %
<i>Pourcentage des partenaires de l'OCAPH participant à des actions et initiatives communautaires</i>	20%
<i>Nombre de personnes prenant part aux mobilisations de l'OCAPH</i>	1,000
<b>Objectif 2 : Réaliser un plaidoyer pour le suivi de la performance des pouvoirs publics</b>	
<b>Résultat 2: Un plaidoyer pour le suivi de la performance des pouvoirs publics est réalisé</b>	
<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Cible</b>
<i>Nombre de campagnes de plaidoyer organisées au niveau national et local</i>	15
<i>Nombre d'organisations de la société civile prenant part aux campagnes.</i>	8 -10
<i>Nombre d'organisations faisant le plaidoyer sur les dossiers comme la création d'emploi, l'éducation, la santé et la justice.</i>	7
<i>Nombre d'organisations partenaires faisant le monitoring de l'action des pouvoirs publics</i>	3
<i>Nombre d'organisations qui font le plaidoyer pour les politiques publiques</i>	2
<b>Objectif 3 : Renforcer les capacités des organisations de la société civile</b>	
<b>Résultat 3: Les capacités des organisations de la société civile sont renforcées</b>	

<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Cible</b>
<i>Nombre d'organisations partenaires formées au niveau national</i>	4
<i>Nombre d'organisations partenaires formées au niveau local</i>	15
<i>Nombre de citoyens participant aux activités de l'OCPAH</i>	1,500